



Antoine Van Impe et les enfants

Oyé, oyé, les artistes liégeois !

Vos œuvres méritent plus de visibilité !

Notre quartier, plus de couleur !

(Phase 2)



Chloé Deville

Les bornes électriques, par exemple...

Deuxième appel à projets

Le comité du quartier Saint-Léonard vous propose à nouveau de décorer certaines bornes légalement selon la thématique « *Bornes en couleurs : un projet citoyen pour célébrer la nature et mettre notre quartier en valeur* ».

Ces bornes sont destinées à être des œuvres permanentes (visibilité des artistes dans le parcours Street Art de Liège... <https://miniurl.be/r-6kuo>)



Camille Snackers

Envoyez votre book et esquisse/projet pour le 1^{er} mars 2026 au plus tard à l'adresse suivante : leonetteamcq@gmail.com avec vos nom, prénom, adresse et nr de GSM et aussi quelques lignes qui nous mettront l'eau à la bouche.

Pour la deuxième phase du projet, nous sélectionnerons une dizaine d'artistes. Ils seront avertis début avril 2026 et bénéficieront d'un kit peinture et d'un pack cadeau.

La réalisation des projets sélectionnés aura lieu en mai.



Patrick Deboutez



Afin d'assurer la visibilité des œuvres, un concours photo sera organisé en juin pour les habitants et les passants.

Les projets réalisés seront médiatisés lors d'une fête d'inauguration en juin.



Kevone Detrembleur

Une initiative du

avec le soutien de



Comité des habitants constitué en 1989



Organik



1er lauréat du Concours « Valorisons les quartiers »

Phase 2 : méthode de travail

1. Choix des artistes et des œuvres :

Rappel des intentions du groupe Léo'Net team et du comité de quartier Saint-Léonard : rendre le quartier plus vert, plus propre, plus beau – mettre en valeur des artistes liégeois

Thème général : « **Bornes en couleurs : un projet citoyen pour célébrer la nature et mettre notre quartier en valeur** »

- ◆ Artistes liégeois – écoles – associations liégeoises
- ◆ Matériel fourni. Une journée sera prévue pour le retirer
- ◆ Respect du fil rouge sur le fond et la forme
- ◆ Respect des contraintes techniques (Resa)
- ◆ Respect des échéances
- ◆ Présentation de travaux déjà réalisés et/ou d'une esquisse du projet avec votre motivation en 10 lignes maximum
- ◆ Pas de promotion d'organisation politique ou autre
- ◆ Œuvre signée
- ◆ En cas d'ex-aequo, nous privilégierons des artistes n'ayant pas été sélectionnés lors de la phase 1.
- ◆ Les bornes seront protégées par un vernis spécial et un parrainage (habitants, voisins) sera organisé pour veiller sur chaque borne.
- ◆ Une mention du comité de quartier (logo) sera appliquée sur la réalisation.

2. Choix des bornes

- ◆ La visibilité des bornes sera un critère prioritaire (ex : arrêt de tram ou bus ; feu rouge ; proximité des écoles ; endroit de passage)
- ◆ Le comité de quartier identifiera des bornes pour le 2^{ème} appel.
- ◆ Les bornes choisies auront une surface exploitable suffisante.
- ◆ Chaque artiste retenu choisira une borne dans la liste

3. Mode de sélection et composition du jury

- ◆ Les candidats seront sélectionnés en avril selon un processus participatif par un jury composé de citoyens.
- ◆ Le choix se fera sur base de photos du style de l'artiste et de l'avant-projet.
- ◆ Le comité de quartier rappellera les contraintes liées à l'appel à projets.

Une initiative du



1er lauréat du Concours « Valorisons les quartiers »



avec le soutien de

